



Institut de Préparation à l'Administration Générale Université de Poitiers

[#]

Inscription - en présentiel et à distance

[Licence AES 3ème Année, administration publique](#) [#1]

[Master](#) [#2]

[Diplôme d'université](#) [#3]

[Préparation au concours interne](#) [#4]

[Etudiants Internationaux titulaires d'un diplôme étranger](#) [#5]

ETUDIANTS TITULAIRES D'UN DIPLÔME FRANÇAIS INSCRIPTION EN LICENCE AES 3ÈME ANNÉE, ADMINISTRATION PUBLIQUE

FORMATION "EN PRESENTIEL"

> Etudiants ayant obtenu une L2 Droit, AES ou Economie

Accès de droit en L3 (sur présentation de l'attestation de réussite de la L2)

Fiche d'inscription à retirer auprès de la scolarité

[MME Diallo Ramatoulaye](mailto:MME.Diallo.Ramatoulaye@univ-poitiers.fr) [javascript:melA('ramatoulaye.diallo','','univ-poitiers.fr');] 05 49 45 44 24

> Autres BAC+2 (L2 autres filières, DUT, BTS)

Dossier de candidature à compléter pour examen par la commission de recrutement de l'IPAG-CIMP. [dossier de candidature 2017-2018 \[PDF - 547 Ko\]](#) [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273342186&ID_FICHE=350681&INLI
]

TARIFS 2016-2017 DROITS DE SCOLARITE

CURSUS LICENCE

- Droits universitaires : 189.10 €

- Sécurité Sociale Etudiante : 215.00 €

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires et du paiement de la cotisation de sécurité sociale sauf de la partie due au titre de la médecine préventive, soit 5.10 €

FORMATION A DISTANCE

Licence à distance en partenariat avec le CNED de Lille

> Etudiants ayant obtenu une L2 Droit, AES ou Economie

Accès de droit en L3 (sur présentation de l'attestation de réussite de la L2)

Fiche d'inscription à retirer auprès de la scolarité à distance

- [MME Poudou Caroline](mailto:caroline.poudou@univ-poitiers.fr) [javascript:melA('caroline.poudou','','univ-poitiers.fr');] 05 49 45 40 90

> Autres BAC+2 (L2 autres filières, DUT, BTS)

Dossier candidature Licence Administration Publique à distance à compléter pour examen par la commission de recrutement .

[Dossier candidature LAP distance 2017-2018 \[PDF - 555 Ko\]](#) [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273341412&ID_FICHE=350681&INLI
]

Frais d'inscription :

- Frais de scolarité CNED : 665.00 €
- Frais journées de regroupements : 420.00 €
- Droits universitaires : 189.10 €
- Sécurité Sociale Etudiante : 215.00 €

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires et du paiement de la cotisation de sécurité sociale sauf de la partie due au titre de la médecine préventive, soit 5.10 €.

Pour tous les autres tarifs (redoublant, formation continue...) vous devez prendre contact avec le **service de scolarité à distance** de notre institut.

INSCRIPTION EN MASTER AES, SPÉCIALITÉ ADMINISTRATION ET MANAGEMENT PUBLICS

FORMATION "EN PRESENTIEL"

> 1ère année de master

Etudiants ayant obtenu une Licence de sciences de gestion, sciences économiques, droit public, administration publique, administration économique et sociale ...

Dossier de candidature, **disponible jusqu'au 15 mai 2017**, à compléter pour examen par la commission de recrutement de l'IPAG-CIMP. Dossier de candidature 2017-2018

> 2ème année de master

Etudiant titulaire d'un master 1, parcours Gestion Publique et Carrières Administratives, AES, Sciences de gestion, Sciences Economiques, Droit Public...

Accessible en apprentissage

Dossier de candidature à compléter pour examen par la commission de recrutement de l'IPAG-CIMP. Dossier de candidature 2017-2018- **Plus de candidature possible.**

TARIFS 2016-2017 DROITS DE SCOLARITE-CURSUS MASTER

- Droits Universitaires : 261.10 €
- Sécurité Sociale Etudiante : 215.00 €

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires et du paiement de la cotisation de sécurité sociale sauf de la partie due au titre de la médecine préventive, soit 5.10 €

FORMATION A DISTANCE

en partenariat avec le CNED de Lille

1ère année Master à distance

Etudiants ayant obtenu une Licence de sciences de gestion, sciences économiques, droit public, administration publique, administration économique et sociale ...

Dossier de candidature à compléter pour examen par la commission de recrutement - [Dossier de candidature master 1 à distance 2017-2018](#)

[PDF - 520 Ko] [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273341413&ID_FICHE=350681&INLI
]

Frais d'inscription :

- frais de CNED : 1 060.00 €
- frais journées de regroupement et soutenance de mémoire : 480.00 €
- droits universitaires : 261.10 €
- sécurité sociale étudiante : 215.00 €

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires et du paiement de la cotisation de sécurité sociale sauf de la partie due au titre de la médecine préventive, soit 5.10 €.

2ème année Master à distance

Etudiant titulaire d'un master 1, parcours Gestion Publique et Carrières Administratives, AES, Sciences de gestion, Sciences Economiques, Droit Public...

Dossier de candidature à compléter pour examen par la commission de recrutement - [Dossier de candidature master 2 à distance 2017-2018](#) [PDF - 519 Ko] [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273341414&ID_FICHE=350681&INLI
]

Frais d'inscription :

- frais de CNED : 1 260.00 €
- frais journées de regroupement et soutenance de mémoire : 620.00 €
- droits universitaires : 261.10 € (à titre indicatif tarif 2016-2017)
- sécurité sociale étudiante : 215.00 € (à titre indicatif 2016-2017)

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires et du paiement de la cotisation de sécurité sociale sauf de la partie due au titre de la médecine préventive, soit 5.10 €.

INSCRIPTION AU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Prérequis : Bac + 3 minimum

Dossier de candidature à compléter pour examen par la commission de recrutement de l'IPAG. [Dossier de candidature 2017-2018](#) [PDF - 547 Ko] [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichier?ID_FICHER=1326273342189&ID_FICHE=350681&INLI
]

TARIFS FRAIS DE SCOLARITE 2017-2018

- Non boursier avec la sécurité sociale : 1 068.00 €
- Non boursier sans la sécurité sociale : 851.00 €
- Boursier : 345.10 €

- Formation continue avec prise en charge d'un organisme : 1 611.00 €
(sans les frais spécifiques du service UP&PRO)

INSCRIPTION A LA FORMATION PREPARATION AUX CONCOURS INTERNES

[Fiche d'inscription 2017-2018 à télécharger \[PDF - 50 Ko\]](#) [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273342048&ID_FICHE=350681&INLI
]

ETUDIANTS INTERNATIONAUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME ÉTRANGER

Procédure Campus France (étudiants provenant d'un pays rattaché à Campus France)

Une procédure de candidature en ligne a été mise en place.

Elle doit être obligatoirement suivie pour l'obtention du visa "étudiant".

Pour créer votre dossier et pour toutes informations complémentaires, vous devez aller sur le site campus France

<http://www.campusfrance.org> [<http://www.campusfrance.org>]

Procédure hors Campus France

Vous n'êtes pas ressortissant des pays intégrant la procédure Campus France

Vous devez télécharger le dossier de candidature classique (voir rubrique "inscription")

La connaissance parfaite de la langue française est exigée : fournir obligatoirement l'attestation conforme à l'original du TCF niveau 4 ou le DELF/DALF B2. Sans l'un de ces documents, votre dossier sera rejeté.

Consulter le site internet : <http://www.ciep.fr/tcf> [<http://www.ciep.fr/tcf>]

Scolarité

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Formation en "présentiel" :

[MME Diallo Ramatoulaye](#) [[javascript:melA\('ramatoulaye.diallo','','univ-poitiers.fr'\);](mailto:melA('ramatoulaye.diallo','','univ-poitiers.fr'))]

Formation à distance:

[MME Poudou Caroline](#) [[javascript:melA\('caroline.poudou','','univ-poitiers.fr'\);](mailto:melA('caroline.poudou','','univ-poitiers.fr'))]

Important

L'étudiant issu d'un autre établissement d'enseignement supérieur, si votre candidature à l'IPAG est acceptée, vous devez demander, dans les plus brefs délais, le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Université d'origine. voir rubrique transfert de dossier.

Étudiant bénéficiaire d'un financement employeur, demandeurs d'emploi en reprise d'études ...

Prendre obligatoirement contact avec UP&PRO (voir rubrique Reprise d'études/Validation des acquis)

